



OFFICE DES CEREALES

Avis de Consultation N° C2/0037/24

L'Office des Céréales lance une consultation pour la réalisation de travaux d'aménagement et de décoration de la salle de réunion « WERHANI » sis au 1^{er} Etage à son siège. Seules les entreprises agréées ou autorisées par les autorités compétentes (**spécialité B0 ; catégorie 1 ou +**) peuvent participer à la présente consultation.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (Service Achats). Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à l'article 4 du Cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous plis fermés, par voie postale et recommandée ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissés, sous enveloppes fermées et scellées, libellées au nom de la Présidente Directrice Générale - 30 - Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1002 Tunis, portant la mention « **A NE PAS OUVRIR – Consultation N° C2/0037/24: Réalisation des travaux d'aménagement et de décoration de la salle de réunion « WERHANI » sis au 1er Etage au siège de l'Office des Céréales.**

Les offres doivent parvenir au plus tard le **07 OCTOBRE 2024**, le cachet du bureau d'Ordre Central de l'Office des Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à **60 jours** après la date limite de la réception des offres.

Toute offre non accompagnée par la caution bancaire provisoire **(1.500,000 DT)** et l'attestation de visite ou qui est parvenue au delà de la date limite sera rejetée.

